

**Assemblée générale**

Distr. générale
18 juillet 2007
Français
Original : anglais

Commission du droit international**Cinquante-neuvième session**

Genève, 7 mai-8 juin et 9 juillet-10 août 2007

**Deuxième rapport sur l'obligation d'extrader
ou de poursuivre (*aut dedere aut judicare*)**

M. Zdzislaw Galicki, Rapporteur spécial

Rectificatif**1. Table des matières**

La section III.C doit se lire comme suit :

C. Examen de l'obligation d'extrader ou de poursuivre à la Sixième Commission lors de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. .	21-39
1. Observations générales.	22
2. Portée du sujet.	23-24
3. Nature coutumière de l'obligation.	25-28
4. Étendue et teneur de l'obligation.	29-30
5. Infractions visées par l'obligation.	31-33
6. Questions diverses	34-39
a) Lien avec la compétence universelle	34
b) Remise de suspects aux tribunaux pénaux internationaux	35
c) Législation et pratique nationales	36-38
d) Résultat final des travaux de la Commission	39



2. Section III.C

Après le paragraphe 33, insérer une rubrique intitulée

6. Questions diverses
